

EDITO

Mes chers Concitoyens,

Comme chaque année, depuis 2017, je tiens à vous retranscrire les temps forts de l'année de mandature qui vient de s'écouler. Ce début de second mandat fut particulier et intense, pour nous tous. Malgré les blocages et les tensions, le travail se poursuit, et ma mission reste inchangée : travailler pour l'intérêt général, en vous représentant au mieux.

Avec vous, toujours pour vous,

Maud PETIT



MP
Députée



MES FONCTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- **Membre** de la Commission des affaires sociales
- **Vice-présidente** de la Commission d'enquête sur le coût de la vie en Outre-Mer
- **Secrétaire** de la Délégation aux droits des enfants
- **Membre** de la Délégation aux Outre-mer
- **Membre** de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

GROUPES D'ÉTUDES

- **Vice-Présidente** - Jeux vidéo & Maladies rares
- **Membre** - Prostitution

GROUPES D'AMITIÉ

- **Vice-Présidente** France-Haïti / France-Lettonie
- **Membre** France-Afghanistan
France-Arménie
France-Iran / France-Israël
France-Italie / France-Portugal
France-Ukraine / France-Vanuatou

MES FONCTIONS LIÉES AU MANDAT

- **Membre** du Conseil d'administration de l'agence nationale de santé publique
- **Membre** du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge / Enfance et adolescence

Maud PETIT

Députée de la 4^{ème} circonscription du Val-de-Marne

MA 1^{ÈRE} ANNÉE DE MANDAT EN CHIFFRES

66 DÉPLACEMENTS LOCAUX

(visites en entreprises, établissements de santé et médico-sociaux, commémorations)

40 ENTRETIENS LOCAUX (institutionnels et citoyens)

2 ASSEMBLÉES CITOYENNES

12 QUESTIONS ÉCRITES

1 PROPOSITION DE LOI DÉPOSÉE

35 AMENDEMENTS PROPOSÉS

865 AMENDEMENTS COSIGNÉS



CIRCONSCRIPTION

TRANSPORTS : SÉCURISATION DES INFRASTRUCTURES EN GARE DE VILLIERS-SUR-MARNE / LE PLESSIS-TRÉVISE

À la suite de l'annonce des travaux de modernisation et développement des infrastructures du RER E, de la ligne P et du T4, j'ai interrogé M. Vincent Lecras, Directeur de ces lignes sur la sécurisation des quais de la gare du RER E de Villiers / Le Plessis-Tréville, où de tragiques incidents de voyageurs ont lieu fréquemment ...

Une rencontre avec M. Lecras est prévue prochainement sur cette question.

SOUTIEN AUX MAIRES ET AUX ÉLUS LOCAUX

À la suite des déchaînements et pillages en tout genre, qui ont atteint leur paroxysme avec l'agression de la famille de Vincent Jeanbrun, maire de L'Hay-les-Roses, à qui j'apporte encore tout mon soutien, des rassemblements ont été organisés partout en France, devant les mairies.

J'étais présente à Villiers-sur-Marne, où j'ai exercé le beau mandat de conseillère municipale, mais mon soutien va, bien évidemment, à l'ensemble des maires de ma circonscription, et des maires de France qui œuvrent chaque jour pour le bien-vivre de leurs concitoyens.





ARTIFICIALISATION DES SOLS

J'ai interrogé le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, sur l'objectif de lutte contre la bétonisation et l'artificialisation des sols, sujet qui touche directement ma circonscription. J'alerte sur la difficulté que rencontrent les communes, notamment les plus urbanisées, à mettre en œuvre cette obligation. Elle doit s'articuler avec d'autres contraintes légales, impactant alors le ratio des communes en termes de conservation de sols naturels :

- La construction de logements sociaux (Ville d'Ormesson sur Marne, par exemple)
- ou encore l'éventuelle implantation d'un établissement pénitentiaire (Ville de Noisieu)

Quelles solutions pour accompagner les communes dans l'articulation de ces différentes législations et obligations ?



SQUAT : ADOPTION DE LA LOI CONTRE LES OCCUPATIONS ILLICITES

Début avril, l'Assemblée nationale a adopté une proposition visant à protéger les logements contre l'occupation illicite. Ce texte est une nécessaire réponse aux difficultés rencontrées aujourd'hui par les propriétaires, en durcissant les sanctions envers les squatteurs, tout en conservant des mesures de protection des locataires. Plusieurs fois interpellée à ce sujet au sein de notre territoire, j'ai voté en faveur de ce texte. Il n'est pas admissible aujourd'hui que des propriétaires, ayant travaillé toute leur vie pour que leur habitation, en soient dépossédés.



ECHANGES ET DÉPLACEMENTS AUPRÈS DES FORCES DE L'ORDRE LOCALES

La police municipale gère déjà, au quotidien, une importante part de faits de police judiciaire sur leur territoire (la commune). Cela fait partie de leurs attributions.

Ces derniers mois, je me suis déplacée auprès de 5 équipes de police municipale, sur les 6 de la circonscription. À mon grand regret, la municipalité de Sucy-en-Brie, autorité compétente, n'a jamais donné suite à mes (nombreuses) demandes pour rencontrer les agents de la commune. En revanche, mes échanges avec les équipes du Plessis-Tréville, de la Queue-en-Brie, de Villiers-sur-Marne, d'Ormesson-sur-Marne (dont dépend Noisieu), et de Chennevières-sur-Marne ont permis d'aborder de nombreuses pistes d'évolution de statut et de missions, parfois en prolongement ou allègement des missions de police nationale : simplifier les procédures administratives, verbaliser des faits d'ivresse publique...

Je suis actuellement au travail pour apporter une réponse législative à ces sujets. Je les félicite pour leur efficacité. Nous pouvons compter sur eux et être fiers d'eux !



QUESTION ÉCRITE

MODALITÉS DE MUTATION DES ENSEIGNANTS

Suite à mes déplacements en circonscription et aux échanges avec des professeurs, sur le terrain et par emails, j'ai constaté les difficultés de mutation auxquelles sont confrontés les enseignants devant changer de territoire, notamment pour des raisons familiales. J'ai décidé de saisir le ministre de l'Éducation à ce sujet.

« Mme Maud Petit appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les modalités de mutation des enseignants. Certains enseignants, notamment pour des raisons familiales - comme la mutation d'un conjoint -, effectuent des demandes d'exeat intra-départementales. Lorsqu'un refus leur est opposé, ces personnes quittent quand même leur département d'origine et ne peuvent plus exercer leur profession, alors même que le département de destination l'aurait souhaité. Dans un contexte de difficultés de recrutement et d'attractivité de la profession qui place les écoles, collèges et lycées dans des situations difficiles, elle l'interroge sur la possibilité d'un assouplissement des conditions de mutation pour ne pas priver l'éducation nationale de professeurs qui souhaitent exercer, mais en sont privés pour des raisons administratives. »



Marché de Villiers-sur-marne, juillet 2022 - Fête de Noisieu, juin 2023 - Visite de la ministre Sarah El Hairy au Plessis-Tréville, mai 2023 - Manifestation contre les nuisances aéroportuaires, Paris, mai 2023 - En commission pour la réforme des retraites, janvier 2023 - Déplacement à l'APEC IDF, Vincennes, mai 2023.



SANTÉ - QUESTION AU GOUVERNEMENT

Le 25 octobre dernier, j'ai interrogé le ministre de la Santé François Braun concernant la prise en charge de la douleur chronique. « Ma question porte donc sur la pérennisation des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique (SDC) qui prennent en charge les patients douloureux complexes sur le territoire métropolitain et ultramarin. Ce dispositif unique en Europe constitue un maillon essentiel du parcours de soins et participe à la diminution de l'errance diagnostique et thérapeutique. Après trois plans nationaux de lutte contre la douleur, néanmoins, le modèle s'essouffle : la couverture territoriale est hétérogène et fragile, de nombreux départs à la retraite ne sont pas remplacés et l'offre actuelle couvre seulement 1,4 % des patients, sans répondre aux besoins des patients douloureux les plus complexes.

Quelle est la feuille de route du Gouvernement pour pérenniser ces structures et assurer aux patients douloureux un accès effectif à une prise en charge de qualité ? »



VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER

La commission d'enquête est chargée de proposer des solutions afin de remédier à la cherté de la vie dans l'ensemble des territoires d'Outre-mer (hors Nouvelle-Calédonie). Nos travaux (plus de 5 mois d'auditions et des déplacements en Martinique, à Saint-Martin et à Mayotte) ont fait l'objet d'un rapport, disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

VOTE DE LA LOI POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES COUPLES CONFRONTÉS À UNE FAUSSE COUCHE

Porte-parole de mon groupe, j'ai affirmé notre volonté de soutenir ce texte. Il vient renforcer l'accompagnement psychologique des familles afin de prévenir, notamment, des situations post-traumatiques qui pourraient découler de la perte d'un enfant à venir. Il est de notre devoir de soutenir ces familles qui vivent l'inimaginable, et dont la souffrance ne doit pas être passée sous silence.



CONTACT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
Maud.petit@assemblee-nationale.fr
Tél. 01 40 63 67 54

EN CIRCONSCRIPTION (sur rdv)

Maud Petit - Députée du Val-de-Marne
10 rue de l'Église - 94350 Villiers-sur-Marne
Maud.petit@assemblee-nationale.fr
Tél. 01 57 10 22 92

